



rEr – RESEAU ETAT RECOMPOSE

LES RECOMPOSITIONS DE L'ETAT, DE L'ACTION PUBLIQUE ET DES MODES DE GOUVERNANCE

Pierre Lascoumes, Patrick Le Gales et al.

Contrairement à ce que certains théoriciens avançaient, la fin du XX^e siècle n'a pas été marqué par un recul, voire une disparition de l'Etat, mais par **sa recomposition**. C'est-à-dire par la redéfinition de son **périmètre**, son inscription dans des niveaux de **régulation transnationaux**, des **interactions nouvelles** avec les groupes économiques et sociaux, une diversification considérable de ses moyens d'action et des problèmes nouveaux de légitimité. Pour reprendre une perspective foucauldienne, nous dirons que le but de ce programme n'est pas de clarifier une « nouvelle nature » ou « essence » de l'Etat, mais de saisir celui-ci à partir des pratiques qu'il suscite dans contextes nationaux différenciés.

L'originalité de Sciences Po dans ce domaine est de disposer déjà d'un réseau de chercheurs appartenant à ses différents laboratoires et qui travaillent aussi avec de nombreux chercheurs extérieurs français et internationaux. Notre demande porte sur l'officialisation et la structuration d'un ensemble intellectuel (d'une task force ?) qui existe déjà de façon informelle, qui a à son actif de nombreuses activités collectives (programme de recherche, organisation de colloques, publications). Elle peut maximiser sa production par l'affectations de chercheurs (un senior et deux post-doc) et l'octroi d'une autonomie matérielle.

Scientifiquement les contributions du réseau « Etat recomposé » de Sciences-Po peuvent être caractérisés à grands traits autour de cinq points :

- 1 - Une capacité à mener une réflexion sur les **transformations contemporaines de l'Etat à partir de travaux comparatifs** sur les structures et les formes de l'action publique et de la gouvernance, afin de tenter de généraliser des types de changement à des échelles plus macro, tout en s'interrogeant sur les trajectoires historiques.
- 2 - La réalisation de travaux qui croisent systématiquement les apports des sociologues, des politistes, des juristes et de plus en plus souvent des historiens et des économistes. Ces **rapprochements interdisciplinaires** et la fécondité de ces échanges toujours souhaités et annoncés demeurent assez rares dans les universités à l'international.
- 3 - **Travail systématique de manière comparée** (Europe, USA, Europe orientale, Amérique latine, Asie) et **sur les enchevêtrements entre différents niveaux de gouvernement** (local, régional, européen, international). L'accent mis de façon systématique sur le « comment » de l'action publique, en particulier sur le rôle des instruments classiques (fiscalité, taxation, statistiques), récents (planification, concertation) et émergents (normalisation, benchmarking), ainsi que sur leurs problèmes d'articulation.



4 - La volonté de travailler sur les **multiples formes de relations développées entre les acteurs publics et les acteurs privés** de plus en plus présents dans les régulations/réglementations et les politiques publiques.

5 - La réalisation de **synthèses** des multiples travaux monographiques existants et la réalisation de travaux empiriques originaux pour combler des lacunes de connaissance et mettre à l'épreuve des hypothèses.

L'Etat ne disparaît pas dans la gouvernance multi-niveaux et différents segments de l'Etat s'efforcent de s'adapter à la nouvelle donne. Il en résulte une série de questionnements secondaires qui doivent être approfondis. « **Gouverner et administrer** » est devenu une activité à multi-acteurs et multi-niveaux, dans lesquels la puissance publique n'est plus qu'un intervenant parmi d'autres, mais qui dispose de ressources politiques spécifiques. Si elle reste dotée de pouvoirs propres, elle agit aussi sous de multiples contraintes et doit tenir compte des actions et réactions de multiples partenaires (privés, publics, hybrides). La question centrale est alors de savoir **comment se transforme sa capacité d'intervention et de régulation, de contrôle, de changement, d'orientation, de pilotage de la société.**

Pour répondre à ce questionnement massif **quatre axes de problématique** peuvent être combinés.

A - **La restructuration de l'Etat et ses effets** : réformes des structures de l'Etat, logiques de territorialisation, nouvelles agences de régulation, évolution des agents (recrutement, statut)

B - **Les nouveaux modes de pilotage, d'orientation et de contrôle de l'action publique** : techniques de gouvernement qui se démarquent du « command & control » (outils budgétaires, incitatifs, économiques, conventionnels, participatifs, outils de marchés etc.)

C – **La recomposition des secteurs de l'action publique** : évolution de la sectorisation classique de l'action publique et émergence de nouveaux domaines d'intervention.

D - **Les nouveaux problèmes d'évaluation et de légitimité de l'action publique** : moyens et effets de la conduite à distance, développement des techniques de mesure de performance et de reporting.